

# Desroches n'apprécie pas la conduite de M. de Steinauer

Le 28 juillet 1772 - Desroches au ministre

---

Un document du Service Historique de la Défense, département Marine, à Brest. Ms.94, n°79

---

N° 99.

A l'Isle de France le 28 juillet 1772

Monseigneur,

Ce matin un sous-aide major de la Légion est venu me porter de la part de M. de Steinauer une information qu'il avait faite contre un soldat. Il était près de midi. J'avais travaillé une partie de la nuit, et toute la matinée jusqu'à dix heures à mes dépêches pour l'Europe, et je prenais un peu de repos en attendant le dîner.

J'ai répondu au sous-aide major que M. de Steinauer devait prendre connaissance de l'affaire, et ensuite m'en rendre un compte abrégé afin de prendre le parti convenable.

J'ai ajouté, Monseigneur, que quelque considération que j'eusse pour tous messieurs les officiers en général et pour lui en particulier, l'ordonnance ne veut pas que je reçoive les comptes relatifs au service par les voies subalternes : et je l'ai prié de dire à M. de Steinauer que je suis très surpris et fort mécontent de l'affectation qu'il met à ne pas me rendre lui-même les comptes qu'il me doit.

Le moment après M. de Steinauer est entré, je m'habillais : il a débuté par me dire que je n'étais pas mis déceimment pour le recevoir. Dans un pays comme celui-ci, on ne s'habille que pour sortir, ou pour les repas. D'ailleurs dans ma place, on a trop d'occupations pour ne pas renvoyer souvent bien loin le détail de la toilette.

J'ajouterai avec vérité que je suis trop continuellement appliqué aux devoirs de ma place vis-à-vis de tous les états de la colonie, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, pour pouvoir régler les heures de mon sommeil, de mon habillement, et souvent même de mes repas.

J'ai relevé une observation aussi déplacée en assurant très sérieusement à M. de Steinauer que j'étais toujours mis déceimment pour recevoir les comptes qu'il aurait à me rendre.

Il a tenu d'autres propos moins placés peut-être encore : je me suis borné à lui observer que depuis le 7 avril dernier, c'est la cinquième fois que je le vois, quoiqu'il ne m'ait rendu aucun compte par écrit ; et je l'ai prié d'y mettre plus de règle à l'avenir.

Sans son âge et sa place, sans enfin la proche arrivée de M. de Ternay qui arrivera peut-être ce soir ou demain, je crois que je ne m'en serais pas tenu là, car enfin il n'y a point de modération qui tienne.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

P. S. Je communiquerai cette lettre à M. de Steinauer afin que s'il a quelque chose à objecter contre le rapport que j'ai l'honneur de vous faire, il le fasse par *le Comte de Menou* qui doit partir incessamment.

Telle est, Monseigneur, ma loyauté et ma manière de procéder à l'égard même des personnes qui semblent m'en dispenser le plus.

Ceci est écrit bien à la hâte car *la Normande* met à la voile ; mais tout est fidèle.

Le biscuit du *Comte de Menou* n'étant pas prêt, je vais faire une tournée d'agriculture pendant quatre ou cinq jours.

Le Ch. Desroches

\* \* \*